



Rennes, le 21/04/2020,

**Christelle Nihouarn**

**Service Communication & Marketing**

Tél. 02.99.84.31.36

Port. 06 80 96 95 81

communication@crous-rennes.fr

7 place Hoche

CS 26428

35064 RENNES cedex

Tél. 02.30.30.09.30

[www.crous-rennes.fr](http://www.crous-rennes.fr)

COMMUNIQUE DE PRESSE

## **Au service des étudiants en situation de précarité, le Crous de Rennes-Bretagne plus que jamais mobilisé**

*Depuis le début d'entrée en vigueur de l'état d'urgence sanitaire afin de lutter contre l'épidémie de Covid-19, le Crous de Rennes-Bretagne est à l'œuvre. Au plus près des étudiants, les personnels du Crous déploient tous les outils à leur disposition pour répondre aux difficultés financières croissantes de certains étudiants. Chaque jour, ce sont ainsi 60 agents qui sont sur le terrain pour assurer leur mission. De plus, tous les agents du Crous qui le peuvent, assurent, en télétravail, la mobilisation de tous les moyens permettant de lutter chaque jour contre la précarité des étudiants.*

### **Les bourses sur critères sociaux pour maintenir le niveau de ressources des étudiants**

Comme à l'accoutumée, le Crous assure en continu le versement des bourses pour l'année universitaire 2019-2020 et instruit les dossiers de demandes pour 2020-2021. Les agents chargés de verser les bourses sont mobilisés pour poursuivre leur mission en dépit des contraintes liées au télétravail.

Ainsi, grâce à la mobilisation des 12 gestionnaires et de leur responsable, les bourses sur critères sociaux et autres aides annuelles du mois d'avril ont été versées, en temps et en heure à la fin du mois de mars dernier aux 39 646 étudiants bretons concernés, pour un montant total de près de 9,9 millions d'euros.

### **Les aides spécifiques pour répondre aux situations d'urgence**

Accessibles pour tout étudiant, qu'il soit boursier ou non, international ou Français, les aides d'urgence sont massivement attribuées par les services sociaux du Crous de Rennes-Bretagne.

Depuis plusieurs semaines les procédures administratives ont été simplifiées avec pour résultat un délai de traitement des dossiers plus rapide. Les agents sont à pied d'œuvre en cette période, en partenariat étroit avec les établissements d'enseignement supérieur. Entre le 16 mars et le 15 avril, 646 aides financières et plus de 600 e-cartes d'une grande enseigne ont ainsi été attribuées aux étudiants, soit près de 51% de plus qu'à la même période en 2019.

Depuis le début des mesures de confinement ce sont près de 245 000 euros qui ont été versés.

Les 10 millions d'euros d'aides supplémentaires annoncées par la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche il y a quelques jours viendront répondre au besoin croissant des étudiants.

Cette mobilisation exceptionnelle des services sociaux permet tout particulièrement d'aider les étudiants en situation de précarité à faire face à leurs dépenses d'alimentation (33% des fonds attribués visent à faire face à ce type de dépenses) ou à financer leurs dépenses de logement (19%).

Les étudiants en difficulté doivent contacter le service social du Crous de Rennes-Bretagne. Les contacts sont à retrouver sur le site du Crous : [www.crous-rennes.fr](http://www.crous-rennes.fr).

### **Aides alimentaires et cartes d'achat, pour subvenir aux besoins essentiels des étudiants**

Si les restaurants universitaires sont fermés depuis le 16 mars en raison des mesures de confinement, le Crous n'oublie pas sa mission essentielle de permettre aux étudiants de pourvoir à ce besoin vital. Des moyens inédits ont été déployés pour y parvenir.

Ainsi le Crous de Rennes-Bretagne a recours à un dispositif dédié de cartes achats délivrables en ligne : 323 étudiants en ont d'ores et déjà bénéficié.



En plus de ces aides financières, les étudiants peuvent se tourner vers des associations caritatives d'aides alimentaires que le Crous épaulé en ce moment : dons de denrées alimentaires, logement gratuit de bénévoles, mise à disposition gratuite de véhicules frigorifiques et participation des agents du Crous à la distribution des colis alimentaires.

A Brest, des colis alimentaires ont été distribués par le Crous aux étudiants logés et le Crous participe financièrement au fonctionnement de l'AGORAé (épicerie solidaire pour les étudiant.e.s) via la Contribution de Vie Etudiante et de Campus. D'autres associations étudiantes seront financées ou aidées dans leurs démarches.

Pour tout connaître de l'engagement du Crous de Rennes-Bretagne :

[Site internet : www.crous-rennes.fr](http://www.crous-rennes.fr)

[Facebook : Crous.Bretagne](#)

[Twitter : BretagneCrous](#)

**Contact Presse :**

Christelle Nihouarn

Tél. : 02 99 84 31 36 / 06 80 96 95 81

[christelle.nihouarn@crous-rennes.fr](mailto:christelle.nihouarn@crous-rennes.fr)